

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11057/Add.112  
5 décembre 1973  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu  
au Moyen-Orient

Le rapport ci-après sur la situation dans le secteur Egypte-Israël le 4 décembre 1973 a été établi sur la base de renseignements communiqués par les quartiers généraux de la FUNU et de l'ONUST.

1. Rapports sur les activités terrestres :

a) Bataillon autrichien :

i) Position 101 (coordonnées approximatives 136-730) : Entre 0 heures 1/ et 0 h 15 tir d'arme automatique par les forces israéliennes. Entre 6 h 35 et 6 h 37 tir d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux; les forces égyptiennes ont ouvert le feu en premier). Entre 7 h 10 et 7 h 11 tir d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux; les forces égyptiennes ont ouvert le feu en premier).

ii) Position 104 (coordonnées approximatives 245-414) : Entre 6 h 15 et 7 h 15 tir d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux; les forces égyptiennes ont ouvert le feu en premier).

iii) Position 105 (coordonnées approximatives 265-379) : Entre 22 h 5 et 23 h 3 tir nourri d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux; les forces israéliennes ont ouvert le feu en premier). A 22 h 57 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par les forces israéliennes.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

b) Bataillon finlandais : Pendant la journée tir sporadique d'armes individuelles et d'armes automatiques par les forces égyptiennes et israéliennes (pas d'échange de feux) dans le secteur de la ville de Suez. Entre 18 h 5 et 18 h 8, tir nourri d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux; les forces égyptiennes ont ouvert le feu en premier dans le secteur de la ville de Suez).

c) Bataillon irlandais : position 502 (coordonnées approximatives 393-046) : Entre 6 h 40 et 6 h 50 tir de mortier par des forces non identifiées. Entre 9 h 30 et 9 h 39 tir sporadique d'armes individuelles et d'arme automatique par les forces égyptiennes. Entre 10 h 12 et 11 h 27 tir sporadique d'armes individuelles et d'arme automatique par les forces égyptiennes. Entre 16 h 37 et 17 heures, tir de mortier et d'artillerie par des forces non identifiées.

d) Bataillon suédois :

i) Position 1102 (coordonnées approximatives 268-813) : A 1 h 30 et à 10 h 22 tir d'armes individuelles, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes. A 21 h 5 tir de mitrailleuse lourde, qui a cessé immédiatement, par des forces non identifiées.

ii) Position 1104 (coordonnées approximatives 168-795) : A 2 h 37 tir d'armes individuelles, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes. Entre 22 h 40 et 22 h 42 tir d'armes individuelles par des forces non identifiées.

iii) Position 1103 (coordonnées approximatives 226-803) : A 3 h 15 tir d'arme automatique, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

iv) Position 1106 (coordonnées approximatives 273-811) : A 9 h 14 et à 9 h 15 tir de fusil-mitrailleur, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes.

v) Position 1105 (coordonnées approximatives 282-808) : Entre 16 h 25 et 16 h 27 tir d'arme automatique par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux; il n'a pas été possible de déterminer laquelle des deux parties a ouvert le feu en premier).

vi) Position 1101 (coordonnées approximatives 286-809) : Entre 16 h 35 et 16 h 50 tir d'arme automatique, de mortier et d'artillerie par les forces égyptiennes et israéliennes (échange de feux : il n'a pas été possible de déterminer laquelle des deux parties a ouvert le feu en premier). A 17 h 14 tir de mortier, qui a cessé immédiatement, par les forces égyptiennes. Entre 18 h 50 et 18 h 52 tir d'arme automatique par les forces égyptiennes.

e) Patrouille 21 de l'ONUST (coordonnées approximatives 7520-9110) : Entre 5 h 40 et 6 h 45 et entre 7 h 20 et 7 h 59 tir d'arme automatique par les forces israéliennes.

f) Patrouille 22 (coordonnées approximatives : 7610-8720) : Entre 8 heures et 8 h 15 tir sporadique d'armes individuelles par des forces non identifiées au nord de l'emplacement de la patrouille. Entre 15 h 13 et 15 h 29 tir sporadique d'arme automatique par les forces israéliennes.

## 2. Rapports sur les activités aériennes :

a) Bataillon autrichien : Entre 8 h 50 et 8 h 52 et entre 11 h 10 et 11 h 13 un avion à réaction non identifié a survolé d'est en ouest le secteur de Gebel Abaqua, puis a viré au sud (il n'a pas été possible de l'identifier en raison de sa grande altitude). A 9 heures, 11 heures et 12 heures, deux avions à réaction non identifiés ont survolé du nord-est au sud-est un secteur situé à 18 km au sud d'Abu Suweir (il n'a pas été possible de les identifier en raison de leur grande altitude).

b) Bataillon finlandais : A 7 heures deux avions à réaction non identifiés ont survolé du nord au sud l'emplacement de l'ancien PO Lima (il n'a pas été possible de les identifier en raison de leur grande altitude). A 9 heures deux avions à réaction non identifiés ont survolé d'est en ouest la ville de Suez (il n'a pas été possible de les identifier en raison de leur grande altitude). A 9 h 20 un avion à réaction non identifié a survolé de l'ouest au nord-ouest l'emplacement de l'ancien PO Lima (il n'a pas été possible de l'identifier en raison de sa grande altitude). A 11 h 11 deux avions à réaction non identifiés, l'un volant du nord au sud-est et l'autre de l'ouest vers l'est, ont été observés alors qu'ils survolaient la ville de Suez (il n'a pas été possible de les identifier en raison de leur grande altitude). A 13 h 12 deux avions à réaction non identifiés ont survolé du nord à l'est la ville de Suez (il n'a pas été possible de les identifier en raison de leur grande altitude). A 13 h 15 deux avions à réaction des forces israéliennes ont survolé de l'est au sud la ville de Suez.

c) Bataillon suédois : A 11 h 6 et 11 h 39 deux avions à réaction des forces israéliennes ont survolé de l'ouest au sud un secteur situé au sud d'Ismailia.

d) Patrouille 13 de l'ONUST (coordonnées approximatives 7464-8685) : Entre 11 h 5 et 11 h 6 un avion à réaction des forces israéliennes volant du nord-est au sud-ouest, puis virant au sud et ensuite à l'est, a été observé en premier lieu au nord-est et en dernier lieu au sud-est de l'emplacement de la patrouille.

## 3. Plaintes des parties :

Des plaintes ont été reçues de l'Egypte selon lesquelles, le 4 décembre :

a) A 6 h 15 deux véhicules blindés de transport de troupe des forces israéliennes auraient avancé jusqu'au point 217 (12 km au sud-ouest de Faydel), à l'ouest du Canal et dans la partie nord de la route de Suez, et auraient ouvert le feu sur les troupes égyptiennes avec des pistolets mitrailleurs.

b) A 8 heures un bâtiment israélien aurait tenté de remorquer un navire au port d'Ataqa (Adabiya).

c) A 13 h 55 les forces israéliennes auraient tiré sur un véhicule blindé de transport de troupe et deux jeeps occupées dans un secteur situé à 4 km au sud d'El Ballah.

d) Entre 16 h 15 et 16 h 25 les forces israéliennes auraient ouvert un tir de mortier dans un secteur situé à 15 km au nord-est d'Ismaïlia.

e) Entre 18 h 45 et 19 h 10 les forces israéliennes auraient violé le cessez-le-feu en déclenchant un tir d'armes individuelles à l'extérieur d'Ismaïlia.

f) A 11 h 55 des membres des forces israéliennes, un véhicule blindé de transport de troupe et des véhicules auraient avancé dans le secteur du point 7500-8920 (coordonnées approximatives), et entre 14 h 15 et 14 h 25 les forces israéliennes auraient ouvert un tir de mortier et d'arme automatique dans le même secteur.

g) A 15 heures, les forces israéliennes auraient ouvert le feu à partir de leurs positions situées aux points 7367-8717 et 7377-8787 (coordonnées approximatives).

La plainte a) ci-dessus a été confirmée par le bataillon autrichien [voir par. 1 a) ii)]. La plainte b) a été confirmée par le bataillon finlandais après enquête. Les autres plaintes n'ont pas été confirmées par les observateurs de l'ONU.

4. Tirs dirigés contre le personnel et les installations de l'ONU (ou à proximité) :

a) Entre 18 h 5 et 18 h 8, des balles de fusil mitrailleur tirées par les forces égyptiennes ont touché le quartier général du bataillon finlandais. Aucune perte en hommes n'a été signalée [voir par. 1 b)].

b) A 3 h 15 tir d'arme automatique par les forces égyptiennes au-dessus de la position 1103. Il n'a pas été signalé de dégâts [voir par. 1 d), iii)].